



Photos : Hervé Montaigne

«Il y a une volonté politique de créer un climat fiscal favorable aux multinationales. Cette volonté est plus poussée au Luxembourg que dans d'autres pays. Le pays joue un rôle moteur pour le maintien de ces politiques», affirme Justin Turpel en évoquant l'affaire LuxLeaks.

d'autres pays, même si ce qui se fait aux Pays-Bas, en Irlande, en France ou en Grande-Bretagne n'est pas rien. Le Luxembourg est aussi plus visible parce qu'il a une grande place financière et c'est un petit pays. Mais il est parmi ceux qui ont freiné le plus sur l'échange automatique ou l'abolition du secret bancaire. Il a joué un rôle moteur pour tenter de maintenir ces politiques.

**En attaquant ces pratiques, ne schiez-vous pas la branche sur laquelle est assis le pays?**

Je crois que les gens ressentent un malaise. À ce jour, 14,6 % de la population luxembourgeoise vit sous le seuil de la pauvreté. S'il n'y avait pas les transferts sociaux, ce serait autour de 50 %. Il y a donc une grande angoisse sur les recettes qui pourraient venir à manquer à l'État. Mais penser que tout peut être sauvé grâce à cette politique de niche de la place financière est une erreur. L'État est tellement dominé par la finance que cela provoque des blocages, y compris économiques : la diversification est ainsi en partie bloquée car les préoccupations de la place financière passent avant les investissements pour diversifier l'économie. Avec une concurrence fiscale de plus en plus rude entre États, il faut être conscient que les recettes fiscales baisseront. Bien sûr, les mobilisations ne se feront pas sur une appréciation globale de la situation économique, mais sur les conséquences perceptibles par les citoyens. Mais ce qu'ils viseront en fin de compte, c'est le droit de disposer des richesses que s'approprie une minorité de plus en plus petite.

**Les partis comme déi Lénk se trouvant à la gauche de la gauche sont souvent qualifiés de gauche radicale. Ce mot vous convient-il?**

Du point de vue sémantique, radical veut dire à la racine, prendre les

problèmes à la racine. Vu comme cela, ce terme est juste. Il est également perçu comme désignant la gauche de la gauche, ce qui me va également, car il ne faut pas ignorer l'importance d'alternatives à la gauche traditionnelle. Il s'agit cependant d'un danger pour les dominants. C'est pour cela qu'ils créent également un langage de dénigrement pour éviter qu'il y ait une adhésion plus massive à ces idées.

**Le 7 juin, les électeurs luxembourgeois seront appelés à se prononcer par référendum sur le droit de vote des étrangers. Comment abordez-vous ce débat?**

ment, il n'y avait pas de volonté politique de le faire, et c'est le danger des référendums qui peuvent se transformer en un vote pour ou contre le gouvernement. Ce danger est réel en l'état actuel.

**Quelles seraient les conséquences d'un vote négatif?**

Celle de bloquer pendant des années le débat sur le renforcement et l'élargissement de la démocratie. Mais cela ne doit pas nécessairement être le cas. Je le dis dès maintenant, cela peut avoir comme conséquence de démontrer qu'il faut discuter autrement de la participation réelle des citoyens, peu importe leur nationalité, dans les choses qui les concernent. Même si le oui

l'ADR, l'extrême droite naissante et le CSV ont la même orientation fondamentale. Si l'on discute avec le CSV de la double nationalité, du droit de vote, de la démocratie représentative, il ressort qu'il n'a aucun problème avec une démocratie réellement représentative. Ce dont le CSV a peur, c'est une représentativité directe. Mais la question ici est bien celle d'une démocratie réellement représentative. Cette contradiction entre ce avec quoi le CSV devrait être d'accord et son populisme est dangereuse.

**Comment parvenir à une démocratie plus directe?**

Le projet de Constitution que nous avons élaboré comprend la possibilité

qu'au sein de la Chambre des députés, rien n'est possible sans mobilisation populaire. Je me sens aussi confirmé dans la nécessité qu'il faut des gens de la Gauche pour refléter ce qui se passe réellement dans la société, ce qui préoccupe les citoyens. J'ai été encore conforté dans le constat de la mainmise de certains cercles dominants sur l'État et les politiciens. J'ai pu constater la peur des représentants du peuple face au peuple. Sur les débats que j'ai suivis, j'ai été déçu par les verts, car ils ne participent pas plus à une véritable sauvegarde de l'environnement et du climat. Ils parent au plus urgent pour limiter les dégâts, mais ont abandonné leur politique. Au Parlement européen, il y a plus de collaboration entre la Gauche et les Verts, comme sur la finance, l'écologie, la protection des données. Au Luxembourg, ils ont démissionné de ces sujets. Ce qui m'a frappé également est l'absence de questionnement du LSAP sur le fait qu'il a de moins en moins le soutien des syndicats et des salariés.

**Il n'y a donc que du négatif?**

Non, bien sûr. Les députés travaillent beaucoup en commission parlementaire et j'y ai apporté mon expertise. Même si on ne nous écoute pas tout de suite, le déroulement des discussions nous a parfois permis de faire avancer les choses.

**Qu'allez-vous faire maintenant?**

Je vais m'occuper de ma santé. Je vais aussi continuer à contribuer au travail de la fraction parlementaire. Je compte travailler pour déi Lénk en tant que mouvement politique. Bien sûr, je demeurerai dans les mouvements sociaux. Sur un plan plus personnel, je vais passer du temps avec les amis, la famille, que j'ai un peu négligés. Une chose est sûre : mon départ de la Chambre n'est pas un adieu, mais un au revoir.

Pour beaucoup d'élus, la politique est l'art d'éviter que les citoyens s'occupent de ce qui les regarde



Ce devrait être un débat sociétal, mais ce n'est pas le cas. C'est un débat entre élites, entre courants politiques. Le risque est que le référendum devienne une façon de s'opposer aux politiques.

**Ce référendum n'est donc pas une bonne idée?**

Si. Un référendum est toujours une bonne idée, mais il faut le préparer différemment. La société civile aurait dû être impliquée tout à fait autrement dès le départ. Malheureusement,

l'emporte, il faut avoir ce débat car il est indispensable au Luxembourg, sinon l'écart entre la politique et les citoyens va grandir.

**Comment analysez-vous l'opposition du CSV au droit de vote des étrangers?**

Il y a, dans ce que fait le CSV, quelque chose de dangereux : c'est d'essayer de capter ce climat de défiance envers les élites pour diriger le référendum contre le gouvernement. Ce n'est pas un hasard si, sur cette question,

pour les citoyens de déposer des projets de loi dans le cadre d'une procédure très précise. Au niveau local, les communes devraient être un laboratoire pour les décisions qui les concernent : le logement, l'aménagement du territoire, le transport... Cette participation fera avancer considérablement la société et diminuer le fossé entre citoyens et décideurs.

**Que reprenez-vous de votre passage à la Chambre des députés?**

Je me sens confirmé dans le fait

# Repères

**État civil.** Justin Turpel est né le 8 janvier 1954 à Ettelbruck. Il est marié, père de trois enfants et grand-père de quatre petits-enfants.

**Scolarité.** Après des études primaires à l'école de Heiderscheid, il rejoint le lycée classique de Diekirch avant de s'orienter vers l'enseignement professionnel, d'abord à Ettelbruck, puis à l'École professionnelle du Centre à Luxembourg, en section chimie.

**Profession.** De 1975 à 1978, il travaille pour Trefil ARBED à Bettembourg. Il y fonde une section syndicale du LAV, l'ancêtre de l'OGBL. En 1978, il entre au service de la Ville de Luxembourg, comme expéditionnaire administratif, puis comme rédacteur jusqu'en décembre 2011. Il est ensuite fonctionnaire à la commune de Contern jusqu'en 2013.

**Syndicalisme.** Justin Turpel est membre du FNCTFEL-Landesverband depuis 1978 et président du secteur public de celui-ci depuis 1991. Le mandat de vice-président du syndicat lui avait été confié en 2006.

**Politique.** Son premier engagement politique date de 1972 lorsqu'il adhère à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). En 1999, il est l'un des fondateurs de déi Lénk. Il est élu conseiller communal de la Ville de Luxembourg en 2011. Il abandonne ce mandat en 2013, après son élection à la Chambre sur la liste déi Lénk dans la circonscription Centre.